



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE
LA COLLECTIVITE DE CORSE
TOME SPECIAL N°2**

**MOIS DE
FEVRIER
2022**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS FEVRIER 2022

SOMMAIRE

Les contrats, conventions, marchés, actes et documents de toute nature annexés aux délibérations de l'Assemblée de Corse ou du Conseil Exécutif mais non publiés au Recueil des Actes Administratifs peuvent être consultés dans les services et directions concernés.

MANDAT SPECIAL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EN CHARGE DU PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITE, DES MOYENS GENERAUX ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE.

- Mandat n°2022-3973 en date du 18 février 2022, donné à Madame Muriel Lesling, pour représenter le Président du Conseil exécutif de Corse, lors de la signature d'un acte de cession.....p4

DIRECTION GENERALE ADJOINTE
EN CHARGE DU PATRIMOINE DE
LA COLLECTIVITE, DES MOYENS
GENERAUX ET DE LA
COMMANDE PUBLIQUE

2022-3973

MANDAT SPECIAL

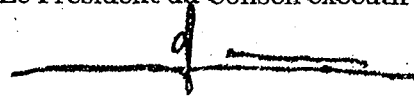
DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Je soussigné, Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, donne mandat à Madame Muriel LESLING, Directrice de la Gestion Foncière, à la Direction Générale Adjointe en charge du Patrimoine, des Moyens et de la Commande Publique, afin de me représenter en l'étude de Maître Jean-Yves GRIMALDI, notaire associé à Bastia, lors de la signature de l'acte de cession entre la COLLECTIVITE DE CORSE et la _____, acquéreur de la parcelle cadastrée AC 258, d'une superficie totale de 4a 55ca, sise sur le territoire de la commune de Lucciana, pour un montant total de **16 380 €** (seize mille trois cent quatre-vingts euros), soit 36 €/m².

Cette cession a été autorisée par la délibération n° 21/222 CP de la Commission permanente de l'Assemblée de Corse en date du 17 novembre 2021 ; la parcelle ne revêtant plus d'intérêt pour le nouveau projet de réaménagement des voies d'accès au collège de Lucciana sur les RD 507 et 210, telle qu'approuvée par la Commission permanente de l'Assemblée de Corse dans sa délibération n° 20/061 CP du 1er juillet 2020.

Fait à Bastia, le **18 FEV. 2022**

U Presidente di u Cunsigliu esecutivu di Corsica
Le Président du Conseil exécutif de Corse,



Gilles SIMEONI

LES ACTES ADMINISTRATIFS DANS CE RECUEIL

PEUVENT ETRE CONSULTES A :

L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

ROND POINT DU MARECHAL LECLERC

20405 BASTIA CEDEX 9

OU

A L'HOTEL DE LA COLLECTIVITE DE CORSE

22 COURS GRANDVAL

BP 217

20187 AJACCIO CEDEX 1